



Département
PAS-DE-CALAIS

Arrondissement
MONTREUIL-SUR-MER

Commune
FRESSIN

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 OCTOBRE 2020**

L'an deux mille vingt, le jeudi huit du mois d'Octobre, à 19 heures, en application des Articles L.2121-7 et L.2122-8 du CGCT, s'est réuni le Conseil Municipal de la commune de FRESSIN.

Etaient présents les conseillers municipaux suivants :

CONSTANT Julie – PICHONNIER Hélène – BELVAL Jean-Noël – WAREMBOURG Noël – ANSELIN Jérémy – BAHEUX Bernard – BELVAL Jean-Noël – BOQUET Christophe – GLACON Paul – HIEL Charles – DELCUSE Sébastien – FAVIER Bernard – FRAMMERY Jean-Pierre – DHALLEINE Christophe

Absente : NICOLAS Ariane absente excusée ayant donné procuration à GLACON Paul

Président : VERGEOT Claude

Secrétaire : CONSTANT Julie

Lecture du procès verbal de la séance du 28 août 2020 qui n'appelle pas d'observation.

Monsieur le Maire demande à ce que 2 points soient ajoutés à l'ordre du jour : cantine du collège Jacques Brel et convention maintenance défibrillateur = OUI à l'unanimité.

Contrat Jean-Marie BLOUIN :

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de la CCHPM qui lui propose de mettre fin à la convention de mise à disposition de Jean-Marie BLOUIN au 31 décembre 2020.

Après délibéré le Conseil Municipal décide de poursuivre la convention de prestation de service après le 31 décembre 2020 pour la mise à disposition de l'agent à raison de 15H / semaine, douze mois de l'année.

Convention de mise à disposition du terrain de football :

La Fédération Française de Football accorde une subvention à la commune pour la construction de nouveaux vestiaires, à condition de mettre à disposition de la Ligue Côte d'Opale et de la Ligue de Football Hauts-de-France notre terrain, deux fois dans l'année, par le biais de la signature d'une convention.

Après délibéré, le Conseil accepte à l'unanimité et charge Monsieur le Maire de signer la convention.

Manifestations de fin d'année :

11 novembre : il y aura un dépôt de gerbe, peut-être une distribution de bonbons et 1 ou 2 musiciens, mais ni messe ni vin d'honneur.

Repas des aînés et vœux du Maire : il n'y aura pas de repas, chaque bénéficiaire (60 ans et plus inscrit sur la liste électorale) aura un colis ; les vœux du Maire seront probablement annulés.

Délibérations modificatives des crédits :

Monsieur le Maire informe le Conseil que pour procéder au paiement des honoraires du notaire DEHEUL pour la vente du terrain (1486,04 €) et également le paiement du mobilier de l'école (1853,64 €), il y a lieu de prendre une délibération modificative de crédits, à savoir :

3339,58 € en fonctionnement et + 3339,58 € en investissement

| FONCTIONNEMENT | INVESTISSEMENT |
|---|---|
| Dépenses Art. 615221 : - 3339,58 € Chapitre 011 : - 3339,58 € Chapitre 23 : + 3339,58 € | Art. 2184 : + 1853,64 € Art. 2111 : + 1486,04 € Chapitre 21 : + 3339,58 € |
| Recettes | Chapitre 21 : + 3339,58 € |

Compte-rendu des commissions :

Commission chemins :

1. Rue de l'ermitage : problème de route inondée mais sur le territoire de Planques, le Maire a pris le dossier en mains.
2. Chemin vert : il y a un panneau « entrée interdite » à l'entrée du bois, il faudrait en poser un précisant qu'il y a un chemin communal ; des arbres poussent sur le domaine communal et d'autres dépassent les 2 mètres dans la haie.
3. Voyette rue des gardes : les haies de part et d'autres se rencontrent ; faut-il la rendre praticable pour les piétons ? le chemin est reconnu mais ne fait pas partie des chemins de randonnée.
4. Rue de l'ermitage : problème de route inondée mais sur le territoire de Planques, le Maire a pris le dossier en mains.
5. Le propriétaire du gîte du presbytère demande à racheter les 200 m² de terrain communal situé au dessus du presbytère ; à réfléchir mais on tend vers la décision de le garder pour éventuellement « casser le virage » avec la rue de l'Avocat.

Commission bâtiments :

- ✓ Eglise : l'électricité est à rénover et il faut prévoir une alarme incendie ; trois devis vont être demandés, il faut prévoir entre 15000 et 20000 €.
- 6. Stade : le plus gros est fait, il reste les aménagements extérieurs.

Cantine du collège Jacques Brel :

Monsieur le Maire informe le Conseil que pour financer les travaux de la restructuration de la cuisine du collège Jacques Brel de Fruges, il doit signer une convention avec le responsable du Département.

Pour rappel la participation de Fressin est de 25941,44 € à payer en 5 versements.

Après délibéré, le Conseil accepte à l'unanimité et charge Monsieur le Maire de signer la convention.

Divers :

7. Site internet : M. Bernard FAVIER présente au Conseil Municipal comment se présentera le site internet de la commune de Fressin et toutes les informations que l'on pourra y trouver ; une application sur Android sera également disponible.

8. Eglise : le Conseil Paroissial a demandé si la commune pouvait lui fournir un aspirateur puissant pour le nettoyage de l'église ; le Conseil accepte mais l'aspirateur pourra être également utilisé pour le nettoyage de l'école, des différentes salles et de la mairie.

La serrure de l'église doit être changée car une clé a disparu dans le confessionnal.

- ✓ Déchets verts : leur ramassage se fera les 2 et 3 novembre.
- ✓ Vol : rue du Blanc-mont un coffre fort volé de 400 kg a été retrouvé incendié.
- ✓ Tourisme : la commune pourrait-elle acheter une autre table de pique-nique et mettre un panneau indicateur au niveau de la route départementale ?
- ✓ Propreté : plusieurs habitants se sont interrogés en voyants les agents communaux nettoyer la route salie par un particulier; ils le font pour des raisons de sécurité.